

L'industrie de l'indignation

Depuis quelque temps déjà, une entreprise d'une nature assez particulière tourne à plein régime: l'industrie de l'indignation.

Le procédé consiste à déclencher, au moyen d'un objet émotionnel (une photo, un film, une parole, ou un fait) habilement dépouillé d'explications et d'éléments contextuels, une émotion collective de colère et de réprobation et à canaliser celle-ci contre une cible. L'indignation a ceci de commode qu'elle dispense celui qui accuse d'argumenter. L'émotion emporte l'adhésion. Elle est moutonnaire, populacière, grégaire. Irrésistible, elle contraint les indécis et les réticents à se taire voire à se désolidariser sous peine de passer pour complices.

Dans notre pays, la cible privilégiée de l'industrie de l'indignation, c'est le gouvernement fédéral, ses membres et les partis qui le composent. Et le terrain le plus fertile à la fructification des raisins de la colère, c'est la politique migratoire. Cela fait plus d'un an que les partis de l'opposition, leurs satellites, diverses ONG et associations citoyennes ont clairement choisi de récupérer politiquement toute une série d'affaires: les visas syriens, le rapatriement de Soudanais, le décès de la petite Kurde et – dernière en date – l'arrestation d'une équipe de journalistes à Steenokkerzeel.

L'indignation pervertie

Entendons-nous: l'indignation est quelquefois un devoir moral, une révolte contre l'injustice et le sursaut de l'homme libre face au pouvoir qui oppresse. Malheureusement, il existe des formes perverses, malhonnêtes ou pathologiques de l'indignation. Comme rien n'est simple, il arrive même que ces entreprises manipulatrices s'opèrent à partir de véritables drames – par exemple, la mort de la petite Mawda – mais auxquels on attribue une signification, des motivations et une portée qu'ils n'ont pas.

A chaque fois, toute une dramaturgie se déploie: les gros titres, des éditoriaux graves et sentencieux sur le rappel des "heures sombres" et le crépuscule de la démocratie, des déclarations hystériques, des procès d'intention, les invectives, les réactions de la N-VA, les interpellations, un appel aux "bons" et "authentiques" libéraux à se désolidariser, etc. En bref, l'affaire Dreyfus. Trois ou quatre semaines plus tard, l'affaire se dégonfle. En attendant la suivante... En réalité, même si l'afflux des réfugiés s'est accru en raison de la crise syrienne et autres facteurs géopolitiques, la politique d'accueil des réfugiés est restée identique à celle pratiquée depuis des décennies en Belgique et les pays limitrophes. Quant aux prétendus scandales, ils repo-

sent généralement sur du vent: la Cour de justice européenne a donné raison à la thèse du gouvernement sur les visas syriens; le rapport du CGRA, en l'absence d'indices établissant la matérialité de faits prétendus de tortures, a autorisé la poursuite du rapatriement des Soudanais; contrairement à ce que prétend Zakia Kattabi, le gouvernement n'est pas responsable du décès de



Mawda; contrairement à ce que prétend Jean-Claude Marcourt, le gouvernement n'a pas ordonné l'arrestation de journalistes, etc.

Deux enfants dans une cage?!

Donnons un exemple de manipulation. Comment ne pas s'indigner devant la décision initiale de Trump de séparer les réfugiés de leurs enfants? La meilleure preuve qu'une image ne suffit pas à comprendre le réel sans intermédiaire, c'est le fait qu'on a découvert la semaine passée que Yanela, la petite Hondurienne de deux ans qui pleure à un poste frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, qui a fait la couverture du "Time Magazine"

comme l'icône des enfants séparés par la politique de Trump n'a, en réalité, jamais été séparée de ses parents et séjourne avec eux dans un centre pour migrants de McAllen au Texas, comme l'a déclaré Denis Varela, le père, au "Washington Post" (point confirmé par l'AFP). Autre exemple: la photo virale des deux enfants endormis dans une petite cellule à la porte grillagée (qualifiée de "cage") et qui a circulé abondamment sur les réseaux so-

ciaux il y a quinze jours, date en réalité du 18 juin 2014 (publiée à l'époque par Associated Press), période à laquelle l'Amérique était présidée non par Trump mais par un certain Obama... Pourquoi ne pas avoir dénoncé ces pratiques à cette époque? Pas parce qu'on se soucierait beaucoup plus de ces enfants aujourd'hui mais peut-être

parce qu'Obama, contrairement à Trump, n'avait pas la quasi-unanimité de la presse contre lui.

Examiner le contexte

Si on décide de suspendre son jugement le temps d'examiner le contexte, on voit alors se dessiner une réalité beaucoup plus complexe. Trump, dans un esprit de tolérance

à zéro, avait simplement décidé d'appliquer une législation existant avant lui: les migrants qui franchissent illégalement la frontière sont enfermés avant d'être jugés. Sous Obama, les migrants accompagnés d'enfants ne pouvaient être enfermés avec eux car il est interdit d'enfermer un mineur plus de 20 jours.

Opinion

Corentin de Salle

Directeur du Centre Jean Gol

■ Il existe une indignation malhonnête qui, au moyen d'une photo ou d'une parole dépouillées d'explications, vise à déclencher une émotion collective de colère et de réprobation pour la canaliser contre une cible : la politique migratoire du gouvernement.

Dès lors, une pratique de "catch and release" consistait à libérer enfants et parents dans l'attente du jugement. Evidemment, 80% ne se présentaient pas au tribunal, ce qui a engendré le véritable déferlement auquel Trump a promis de mettre fin. Les effets pervers de la politique migratoire de l'administration Obama sont innombrables. Beaucoup d'enfants accompagnant les migrants n'étaient en réalité pas les leurs mais des "viatiques", des "instruments" interchan-

geables kidnappés et utilisés par les passeurs pour faire passer la frontière à leurs clients. On a retrouvé dans le désert des corps d'enfants abandonnés par ces derniers après avoir été trop "utilisés", etc. D'autres atterrissent dans des gangs ultra-violents. D'où la volonté de les placer dans des familles d'accueil plutôt que de les laisser aux parents prétendus. Etc.

L'arrestation de l'équipe RTBF

L'industrie de l'indignation pratique la dramatisation. Une formulation récurrente et gratuite, je dirais même "à la mode", c'est que tel ou tel fait serait attentatoire à l'état de droit, à une valeur démocratique majeure, à une liberté fondamentale, à une institution séculaire, etc. Ainsi, Elio Di Rupo interpellant le Premier ministre à la Chambre à propos de l'arrestation de l'équipe RTBF sur le chantier du site Steenokkerzeel, affirmait que ce fait – et plusieurs autres – étaient des "atteintes aux droits fondamentaux des personnes et aux libertés des citoyens".

Encore une fois, quoi de plus scandaleux que l'arrestation d'une équipe inoffensive de journalistes?

Mais, à en croire l'auteur de la vidéo de deux heures des activistes de "Toute autre chose" (postée sur son groupe FB), elle a préféré pénétrer dans une des zones du chantier avec les agitateurs (vidéo 1, 1.38.42) et y attendre l'intervention policière. A y réfléchir, on peut se poser plusieurs questions. Le devoir d'informer autorise-t-il des journalistes à pénétrer dans une zone interdite au public? Le

journaliste n'est-il pas, lui aussi, un justiciable? Où se situe la frontière entre l'acteur et le spectateur de l'acte illégal? Ajoutons

qu'il est évident que le but premier des activistes qui s'enchaînent à la barrière est de se faire arrêter pour dénoncer (et filmer) la brutalité policière. Ils les poussent à la bavure en les insultant ou en les traitant de "Robocop". N'aurait-on pas pu imaginer que l'équipe RTBF réalise son direct en restant sur le bord de la route et qu'elle filme l'arrestation par la police en pointant l'objectif à travers le treillis de

la barrière?

Dangereuse pour la démocratie

L'industrie de l'indignation est dangereuse pour la démocratie car elle alimente les passions populistes, dégrade la politique et néantise le débat public. Les élections approchant, il semble malheureusement illusoire de tabler sur son essoufflement. La focalisation de cette industrie sur le dossier migratoire révèle néanmoins une chose: il faut réformer le système hypocrite et inefficace de l'immigration économique et cela doit nécessairement se faire de manière cohérente au niveau européen.